

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 89 (1938)
Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le compte de « profits et pertes » de l'Association solde, pour l'exercice en cause, par un bénéfice de 21,10 fr. Le « Fonds de garantie » a augmenté de 12.027 fr.; il s'élevait ainsi, à fin juillet 1937, à 43.000 fr. Il a été possible, en outre, de faire une réserve spéciale de 4800 fr. (contre mauvais payeurs). A côté de cela, l'Association a pu rembourser à ses membres, sur les courtages perçus durant les deux dernières années, une somme de 21.950 fr. On conçoit que ces remboursements ont été un motif de profonde satisfaction pour le Comité de direction.

Ce rapport de gestion, si riche en indications intéressantes et réconfortantes, est signé de M. Ch. Gonet, directeur, et de M. G. Reymond, président du Comité de direction.

BIBLIOGRAPHIE.

H. Knuchel. Tables pour le calcul du volume des bois. Un volume in-8°, de 128 pages. — Imprimerie Büchler & C^e, Berne. 1937. — Prix : relié, 6 fr.

Les abonnés au « Journal forestier » ont trouvé, dans le numéro de février, une carte leur signalant le livre que M. le professeur Knuchel vient de publier, portant le titre : *Tables pour le calcul du volume des bois*. Cet opuscule, qui s'occupe des bois abattus, ne comprend pas seulement des tables pour le calcul du volume des bois — billes et charpentes — mais également des tables pour le calcul du volume des poteaux et des perches. Il indique aussi les circonférences et cercles des diamètres de 1 à 200 cm et un barème des surfaces du cercle pour les diamètres de 1 à 100 cm.

L'auteur a donc réuni, dans un volume relié en toile et de très agréable apparence, tous les renseignements indispensables au cubage des bois exploités. Les billes de 5 à 120 cm de diamètre peuvent être cubées le plus aisément à l'aide des « Tables », grâce à la netteté des caractères d'impression qui sont d'une lisibilité parfaite. Les tables donnent le volume avec deux décimales, ce qui est d'usage courant, pour les longueurs de décimètre en décimètre : jusqu'à 16 mètres pour les diamètres de 5 à 8 cm; jusqu'à 30 m pour les diamètres de 9 à 70 cm et jusqu'à 15 m pour les diamètres de 71 à 120 cm. La disposition des cubes, dans le sens vertical pour les mètres, horizontal pour les décimètres, rend l'usage des tables très facile.

L'auteur a été bien inspiré en se bornant à noter les cubes avec deux décimales, alors que certaines tables qui en comportent trois sont quelque peu délaissées. Le résultat des cubages n'en sera pas faussé le moins du monde; les Romands qui utilisent couramment la table de cubage de l'« Agenda forestier et de l'industrie du bois », publié par la Société vaudoise de sylviculture, sont acquis à ce mode de faire que les scieurs admettent sans aucune difficulté.

Les normes pour le mesurage et le classement uniforme des bois, résultant de l'entente intervenue en 1931 entre « l'Association suisse d'économie forestière » et la « Société suisse de l'industrie du bois », occupent les dernières pages du volume de M. le professeur Knuchel. Si ces normes sont admises dans une grande partie de la Suisse alémanique et n'ont pas eu, jusqu'ici du moins, grand succès dans la Suisse romande, elles complètent heureusement les « Tables », car elles contiennent des renseignements dont cha-

on peut tirer profit, spécialement en ce qui concerne le mesurage des bois. Nous ne doutons pas que les « Tables » trouveront un accueil empressé dans tous les milieux qui s'occupent de la récolte et de l'utilisation des produits de la forêt.

Lz.

Société suisse pour l'étude des carburants. Theoretische und praktische Untersuchungen über den Betrieb von Motorfahrzeugen mit Holzgas (Recherches théoriques et pratiques sur l'exploitation de véhicules à moteurs au gaz de bois). Rapport n° 3. — Un vol. in-8°, de 277 p., avec 142 illustrations dans le texte et 52 tabelles. — Publié chez Büchler & C^{ie}, imprimerie à Berne. 1937. — Prix : broché, 10 fr.

La « Société suisse pour l'étude des carburants » a publié, en 1933 déjà, un rapport (n° 2) sur le résultat de ses études relatives au problème de l'alimentation des moteurs d'automobiles aux « gaz aspirés » (Sauggas). Un 3^{me} rapport a paru dans le courant de 1937. On y trouve la récapitulation des recherches théoriques et pratiques concernant ces véhicules à moteur. Ces études ont été conduites, au nom de la société prénommée, par MM. le professeur D^r Schläpfer et le D^r Tobler, au « Laboratoire d'essais des matériaux de construction de l'E. P. F. », à Zurich.

Tandis que le premier rapport relatait surtout les résultats des essais au laboratoire avec un générateur « Pava », ce troisième traite tous les essais de laboratoire et pratiques, faits dès lors avec une série de nouveaux types de générateurs du gaz de bois. Cet exposé nous montre quelles sont les bases théoriques de la propulsion au moyen de gaz aspirés, comment on fabrique le gaz de bois employé comme carburant pour moteurs et quelle en est la valeur.

Dans une deuxième partie, il est question du développement, dans la pratique, de la fabrication des générateurs du gaz de bois et de leurs appareils auxiliaires. Sont passés en revue aussi les résultats d'essais de laboratoire faits avec plusieurs types de tels générateurs. Ces différentes données sont complétées par un exposé du côté économique de la question de l'utilisation du gaz de bois, ainsi que par des observations sur la valeur et l'action des différentes matières utilisées pour la carburation (corrosions). Y sont examinées aussi : les perturbations d'exploitation, ainsi que les moyens d'y remédier.

Ce livre contient la liste des dernières publications parues dans le domaine en cause. Dans un supplément, on y trouve une instruction (sous forme de table) pour la recherche et l'élimination des perturbations survenant aux véhicules propulsés au gaz de bois. Il contient enfin des indications quant aux exigences résultant de la qualité du bois utilisé. On peut se procurer ce supplément comme brochure spéciale (prix : 2 fr.).

Dans ce volume, un matériel précieux a été réuni, qui permet d'émettre un jugement sur l'emploi du bois comme carburant. On y trouve des données sur quantité de questions, sur les conditions à observer par le constructeur et ceux qui veulent utiliser avec succès ce mode de propulsion. La société éditrice s'est fait un devoir de ne rien négliger pour arriver à élucider cette question. Il est, en effet, dans l'intérêt économique de notre pays de tenir compte des conditions spéciales de son économie forestière, ainsi que de tous les facteurs qui entrent en cause si l'on veut contribuer au développement de la propulsion d'automobiles au moyen de générateurs du gaz de bois. Aussi l'acquisition de ce volume peut-elle être recommandée chaudement aux techniciens et à tous intéressés.